

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 69

présenté par  
M. Vos, M. Weber, M. Lottiaux, M. Mauvieux et M. Renault

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.